

### 1. Introduction

L'étude « Emploi et Territoire », visant à définir une stratégie partagée en faveur de l'économie, l'emploi, l'insertion et la formation, aboutit en 2009 à un plan d'actions validé par l'ensemble des élus du Pays Marennes Oléron (PMO). Sont, à cette date, posées les bases de ce que sera la future Maison des Initiatives et des Services (ouverte à Marennes en 2012) et de sa structure de gouvernance de l'association Comité de Bassin d'Emploi Marennes Oléron, créé en 2013, et pleinement opérationnelle depuis janvier 2014.

Ce document a pour vocation de tracer un premier bilan qualitatif et quantitatif du COBEMO après pratiquement deux années d'exercice.

Pour mémoire, le rôle de l'association COBEMO est double. Il a :

- Une fonction « Relais de Services Public » par la gestion et l'animation de la Maison des Initiatives et des Services basée à Marennes, et le développement de ses relais sur le PMO.
- Une fonction Comité de Bassin d'Emploi, par la mise en œuvre d'un plan d'actions en faveur de l'emploi, la formation, l'insertion et l'accès aux services.

L'association COBEMO fonctionne avec deux salariées à temps plein en CDI (la coordinatrice et la chargée d'accueil) et une salariée en CDD emploi d'avenir (l'assistante chargée d'accueil).

Son budget 2015 de fonctionnement est de 135 000€, dont 59% est couvert par une subvention du Pays (80 000€) et 41% par les subventions de l'Etat et de la Région.

### 2. Gérer et développer l'offre de services d'un Relais de Services Public (Maison des Initiatives et des Services et ses relais) pour les habitants du Pays Marennes Oléron.

#### A. Un label

**Contexte :** La Maison des Initiatives et des Services, gérée par le COBEMO, a reçu de l'Etat, en 2014, le label « Relais de Services Publics » (RSP) :

*« Le relais a principalement pour mission d'informer le public, de lui expliquer les principes des réglementations les plus couramment appliquées et les demandes qu'elles impliquent, de lui faciliter l'usage des procédures téléphoniques et électroniques, de préparer et d'organiser les rendez-vous (physiques ou téléphoniques ou par visio-conférence) avec les techniciens ou les spécialistes de chaque réseau, afin de rendre ces rencontres encore plus efficaces et mieux coordonnées avec les interventions des autres administrations ou organismes publics. À cet effet, le Relais aide à la*

*constitution des dossiers et à leur transmission conjointe aux divers organismes publics et accompagnés, si nécessaire, le public dans l'usage d'internet ou de la vidéo communication. »(objet de la convention passée avec l'état)*

Le RSP du Pays Marennes Oléron concerne les champs de l'aide à l'emploi, de l'accès aux droits, de l'accès à la formation et de l'accès aux prestations sociales.

D'un point de vue quantitatif, le RSP du PMO c'est, pour 2014, 3470 personnes reçues à Marennes, et 2 640 demandes téléphoniques traitées.

A ces chiffres il faut ajouter les 850 personnes venues utiliser les services du relais d'accès aux droits (RAD), dont 24,5% d'Oléronais, et 54,5% du Bassin de Marennes. 20% des usagers du RAD viennent également de l'extérieur du Pays Marennes Oléron (principalement du Pays Royannais).

Pour 2015, à fin novembre, les données sont 4253 usagers, 4325 appels, soit une progression de 22% pour les visiteurs et 63% pour les appels par rapport à 2014. Le cumul appel + accueil représente 8578 personnes, dont 15% d'oléronais soit 1286 personnes.

**Ce service, très apprécié, permet aux habitants du territoire d'éviter de se déplacer jusqu'à La Rochelle ou Rochefort. Signalons l'utilisation du visio guichet qui progresse sur les permanences du RAD, notamment l'ADIL ou la CGT, même s'il faut poursuivre les efforts de communication auprès du public.**

## **B. Un service de qualité et reconnu.**

***Contexte :** Deux chargées d'accueil à temps plein accueillent les usagers du lundi au vendredi de 8h45 à 12h30 et de 14h à 17h30. Ces deux personnes sont formées pour identifier les demandes des usagers, les orienter vers les permanences ou les outils correspondants à leurs attentes, ou les accompagner dans leurs démarches notamment sur les outils dématérialisés des administrations publiques.*

La plus-value reconnue par les partenaires et appréciée par les usagers :

- Une orientation « tout public », et personnalisée. Chaque demande est traitée, et une réponse précise et fiable y est apportée. Si la réponse ne peut être donnée immédiatement, les chargées d'accueil recherchent la réponse et recontactent l'utilisateur dans la journée.
- Le public est bien accueilli, et un véritable temps d'écoute, de recherche et d'accompagnement lui est consacré. Ceci est fortement apprécié des usagers peu habitués à ce type d'accueil.
- Les chargées d'accueil effectuent un travail de veille et de mise à jour permanent des informations sur l'offre de services du territoire, et des territoires environnants. Ceci garantit la qualité de l'information et de l'orientation donnée via l'annuaire des services, l'affichage, les communications.
- Les chargées d'accueil sont formées régulièrement par les structures partenaires aux nouveaux services et outils dématérialisés (Pôle Emploi, CAF, CPAM, RSI, ARFTLV, Services juridiques, ADIL, CIDFF, ....)
- La MIS est clairement identifiée et reconnue par les structures du territoire recevant du public (mairies, médiathèques, CIAS, Office de tourisme, ...) qui n'hésitent pas à orienter systématiquement le public vers la MIS. **Fatna Couteau a réalisé en 2015 une rencontre de tous les services d'accueil des mairies pour présenter les services de la MIS, et échanger sur les besoins ou points d'amélioration. Une rencontre annuelle est prévue afin de maintenir le meilleur niveau d'information possible.**

Ce service rare est reconnu par les organismes institutionnels (Préfecture, DIRECCTE, Région, Département) et nous est largement envié par de nombreux partenaires. A titre d'exemple, le CIAS de St Jean d'Angély, le service « Accueil Prestation » de la CPAM 17, le Sous-Préfet de Jonzac en charge du déploiement des Maisons de Services, la MSA, la MACIF, le groupe La Poste sont récemment venus constater et apprécier l'offre de services de la MIS, pour s'en inspirer sur leur territoire.

Nous recevons par ailleurs quotidiennement des témoignages d'usagers très surpris et satisfaits du niveau de service et des informations reçues à la MIS. Ils se donnent souvent la peine de revenir ou d'envoyer un message de remerciement.

Signalons enfin que ce travail permanent de contact, et d'interface, entre les usagers et les services publics permettent souvent de limiter les relations conflictuelles et de résoudre des situations bloquées.

### **C. Une communication régulière, un centre de ressources actualisé et le plus exhaustif possible.**

***Contexte :** La Maison des Initiatives et des Services est labellisée par l'Etat « Relais de Service Public ». Ceci implique qu'elle met à disposition du public un centre de ressource actualisé et qu'elle diffuse l'information via des outils de communication adaptés.*

#### Des outils de communication :

- Une plaquette d'information sur l'offre de services et les conditions d'accès : renouvelée tous les ans et éditée à 2000 exemplaires. Distribuée dans les mairies, médiathèques, BIJ, communauté de communes, CIAS (réapprovisionnée régulièrement à la demande). Cette plaquette est disponible sur Internet.
- Des pages spécifiques « Maison des Initiatives et des Services » et « Comité de Bassin d'Emploi » sur le site Internet du Pays Marennes Oléron (<http://www.marennes-oleron.com/>).
- La page Facebook de la MIS permet de donner une actualité journalière de ce qui s'organise sur le territoire et à la MIS, et de relayer l'actualité des partenaires.
- Un courrier mensuel d'information sur les permanences et l'actualité de la MIS est envoyé par mail aux mairies, CCAS, médiathèques, communautés de communes, ...pour une meilleure information du public.
- Des encarts dans les bulletins municipaux, et communiqués de presse quand l'actualité de la MIS le justifie.

#### Un centre de ressource actualisé :

- Des espaces d'affichage sont aménagés à la MIS et mis à jour quotidiennement (offres d'emploi, offres de formation, forum d'orientation métiers, forum emplois saisonniers, ...). Les chargées d'accueil reçoivent régulièrement les informations des partenaires et vont de façon proactive rechercher l'information sur les sites dédiés.
- L'espace documentaire qui existe à la MIS est régulièrement actualisé avec les supports transmis par les partenaires ou demandés par les chargées d'accueil suite à leur travail de veille.

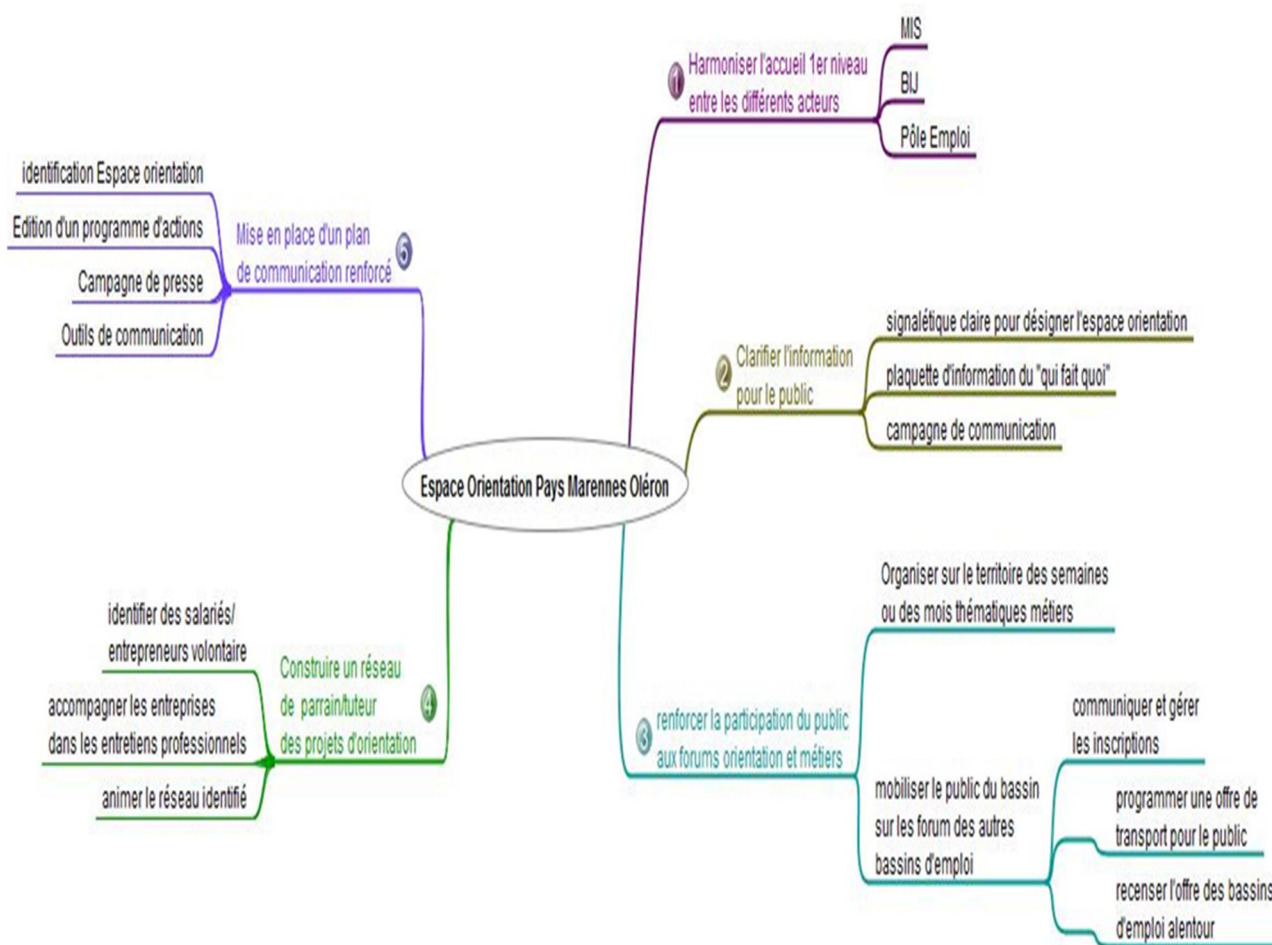
**Signalons que nos partenaires, qui viennent faire des permanences à la MIS, saluent régulièrement l'exhaustivité et l'actualité des supports d'information mis à la disposition du public.**

### 3. Gérer et animer un Espace Régional Orientation du Pays Marennes Oléron.

**Contexte :** Le Région Poitou-Charentes a lancé au printemps 2015 un appel à manifestation d'intérêt pour la mise en place de services publics locaux d'orientation. Après concertation avec ses partenaires de l'orientation (Mission Locale, Pôle Emploi, CIO, BIJ, ATELEC, IRFREP, GRETA), le COBEMO a présenté une offre pour le Pays Marennes Oléron et a été sélectionné. Ce nouvel espace régional d'orientation va permettre d'améliorer le service actuellement offert en termes d'orientation, notamment vers les publics salariés pour lesquels il n'y a pas de lieu ni d'offre de services clairement identifiée.

L'animation du COBEMO va s'articuler autour des axes suivants :

- Axe 1 : Harmoniser et clarifier l'accueil de premier niveau du public en termes d'orientation.
- Axe 2 : Réaliser une plaquette d'information sur l'offre de services orientation et structures ressources du Pays Marennes Oléron.
- Axe 3 : Renforcer la participation du public aux forums d'information et d'orientation métiers.
- Axe 4 : Construire un réseau de salariés/entrepreneurs, parrains/tuteurs/témoins, pour accompagner les projets d'orientation
- Axe 5 : mise en place d'un plan de communication sur les actions d'orientation sur le Pays Marennes Oléron.



Les partenaires de « l'Espace Orientation Pays Marennes Oléron » porté par le COBEMO sont :

- Pôle Emploi, agence de St Pierre d'Oléron et de Marennes Bourcefranc
- La Mission Locale
- Le Bureau Information Jeunesse de St Pierre d'Oléron
- Le CIO
- Le CIDFF
- CAP Emploi

Mais aussi l'ARFTLV, le Club d'Entreprises Marennes Oléron, les communautés de communes du Bassin de Marennes et de l'Île d'Oléron, les groupements d'employeurs, les chambres consulaires, l'IRFREP, ATELEC, le GRETA, ADEF+/ADCR, Marennes Oléron –TV, les syndicats et organisations professionnelles.

A titre d'exemple et d'un point de vue opérationnel : le COBEMO s'est positionné auprès de ses partenaires de l'emploi pour être le numéro d'appel unique de la manifestation organisée du 16 au 18 novembre 2015 par les Pôles Emplois de Royan, La Rochelle, Rochefort Marennes Oléron, le CRC et le Comité des Pêches : « la Mer, un Océan de métiers ». Cette manifestation a permis de faire découvrir les métiers, les filières, les formations et les entreprises du secteur.

**L'équipe du COBEMO a permis de répondre aux demandes d'information du public et de centraliser les réservations pour les visites d'entreprises des trois bassins d'emploi de Royan, La Rochelle, et Rochefort Marennes Oléron. Au total plus de 500 appels ont été traités en deux semaines, répartissant 115 personnes sur 11 entreprises des secteurs de la pêche, la pisciculture, l'ostréiculture, le mareyage, les activités portuaires (criées, filetage, ...) et centrale d'achat. Un service de transport collectif a par ailleurs été proposé aux habitants du territoire pour se rendre à la journée organisée autour des métiers du Port de La Palice. Il n'a cependant pas été mobilisé faute de personnes intéressées. Signalons enfin que les réunions d'organisation et la conférence de presse, invitant tous les partenaires des trois bassins d'emploi, était organisée à la Maison des Initiatives et des Services, et que le COBEMO a contribué à la diffusion de l'information sur le territoire.**

Cette mobilisation partenariale va permettre de poursuivre sur 2016 la mobilisation pour faire mieux connaître ces métiers souffrant d'un déficit d'image et d'intérêt auprès du public.

#### **4. Animer un réseau d'acteurs au service de la formation (salariés, demandeurs d'emploi, entrepreneurs), de l'information économique et entrepreneuriale, et de l'accès aux services (juridique, formation, emploi, insertion, service à la personne).**

##### **A. Développer l'offre de formation sur le territoire à destination des salariés, des travailleurs saisonniers et des demandeurs d'emploi.**

*Contexte : conformément aux besoins identifiés lors de l'étude « Emplois et Territoire », des espaces de formation ont été construits sur le territoire et sont aujourd'hui en capacité d'accueillir dans de très bonnes conditions des stagiaires en formation professionnelle à la Maison des Initiatives et des*

*Services à Marennes, à la Maison de la Formation d'Oléron à Chéray et à la Maison des Entreprises à Saint-Georges. Plusieurs acteurs de la formation professionnelle interviennent déjà sur le Pays Marennes Oléron et utilisent ces équipements : les chambres consulaires (CCI et CMA), ATELEC, Hommes et Savoirs, Inlingua, SOS Langues. D'autres organismes comme le GRETA, l'AFPA, l'IRFREP, le CIPECMA n'interviennent pas, malgré les besoins en formation identifiés chez les demandeurs d'emploi et les salariés. Ces organismes proposent leur offre de formation et sont à l'écoute de nos éventuels besoins, sans être cependant toujours en capacité d'adapter leur offre à nos besoins, de délocaliser leurs formations et de mobiliser suffisamment de stagiaires pour assurer la viabilité économique de leurs prestations.*

Le COBEMO a fait le choix d'axer son intervention sur la sécurisation des parcours professionnels des travailleurs saisonniers et précaires par la mise en place d'une offre de formation hors saison, délivrée sur le territoire, rémunérée et qualifiante. Une tâche ambitieuse mais difficile à mettre en œuvre pour plusieurs raisons :

- Mobiliser une population peu encline à se former sur des parcours de formation.
- Identifier la bonne offre de formation en adéquation avec les besoins des entreprises, les thématiques financées prioritairement par les financeurs, les intérêts des saisonniers et demandeurs d'emploi.
- Mobiliser les financements ad hoc chez les bailleurs.
- Les difficultés de mise en œuvre de la dernière réforme nationale de la formation et les incertitudes quant à la future grande région.

**Le COBEMO s'est néanmoins engagé depuis plusieurs mois dans cette voie en partenariat avec Pôle Emploi, la Région, les OPCA et OPACIF, et un groupe de chefs d'entreprises et organismes de formation. Les efforts commencent à porter leurs fruits et une formation est en cours de préparation pour février 2016. Cette formation, financée par le nouveau Compte Personnel de Formation, est destinée à des travailleurs saisonniers souhaitant se former à l'accueil en hôtellerie et plus particulièrement à la fonction « vente » liée à cette fonction.**

**Un partenariat fort avec Pôle Emploi est mené sur cette opération, et d'une façon plus générale un accord de partenariat est en cours de signature.**

Le contexte récent de la nouvelle réforme de la formation incite également les organismes de formation à être plus actifs et flexibles dans leurs offres, ce qui devrait dans les mois à venir nous permettre de diversifier l'offre de formation.

Le COBEMO mène également une réflexion pour faciliter l'accès à la formation avec notamment l'utilisation des outils numériques : tableaux numériques, système de visio conférence. La Maison des Initiatives et des Services à Marennes, la Maison de la formation et la Maison des Entreprises à Saint-Georges sont aujourd'hui en capacité de promouvoir ces outils.

## **B. Editer et diffuser une information sur l'économie du territoire et les outils à disposition des entrepreneurs.**

**Contexte :** Face au constat de l'absence d'outils d'informations sur l'économie du territoire, le COBEMO a proposé à ses partenaires du développement économique que sont les communautés de



*communes, le Pays Marennais Oléron, les chambres consulaires, les groupements d'employeurs et le Club d'Entreprises, de réaliser une lettre d'information mensuelle diffusée par Internet.*

Le COBEMO édite donc une lettre d'information depuis décembre 2014. Le comité de rédaction qui se réunit trimestriellement est composé d'élus, de chefs d'entreprises, des chargés de développement économiques des communautés de communes et du Pays, du COBEMO.

Les rubriques abordées sont : l'actualité économique ; l'actualité métier ; l'économique sociale et solidaire ; les rendez-vous à ne pas manquer ; des sujets de veilles intéressant les entreprises du territoire ; les offres de formation ; les structures ressources du développement économique. Les services développement économiques des communautés de communes et du Pays proposent des sujets et fournissent des éléments pour la rédaction d'articles. Le COBEMO réalise les interviews des personnes identifiées en comité de pilotage, et rédige les articles sur les sujets identifiés, met en forme et diffuse la lettre d'information.

Huit numéros sont déjà parus, et ont été diffusés à un fichier de 850 entreprises du territoire. Le taux d'ouverture moyen dépasse les 30%, ce qui est considéré comme bon par les professionnels, et signe à priori de l'intérêt porté par les entrepreneurs pour ce type d'information.

Une page Facebook et une plaquette d'information présentant les structures et personnes ressources sur le territoire en termes d'entrepreneuriat vont prochainement venir compléter cette lettre d'information.

### **C. Améliorer l'accès aux services par le déploiement d'un réseau de visio-guichets.**

***Contexte :** Afin d'améliorer l'accessibilité des services rendus par la MIS pour l'ensemble des habitants du territoire, et plus particulièrement les oléronais, le projet de Maison des Initiatives et des Services a été conçu dès sa genèse avec un ensemble de relais maillant le territoire, relais qui devaient être équipés de bornes visio-guichet permettant d'assurer des permanences de services en visio communication. Une étude pour le déploiement d'un réseau d'espaces publics numériques a par ailleurs été menée par le Pays en 2012.*

Depuis 2013, le COBEMO travaille avec l'entreprise Innovortex au développement des bornes visio-guichet à partir de logiciels libres. Ces bornes devaient pouvoir être utilisées par des usagers non formés à l'outil informatique, pouvoir s'installer dans n'importe quel espace bénéficiant d'une connexion Internet suffisante, être accessible à un coût peu élevé, et permettre l'échange de documents simple et rapide.

En 2014 la Maison de la Formation et des Services d'Oléron ouvre ses portes à St Georges d'Oléron, et en mai 2015 y est inauguré le premier visio guichet permettant d'accéder en visio communication à l'ensemble des permanences de services mis en place à la MIS à Marennais.

Les bornes permettent de communiquer visuellement avec un agent, mais aussi d'envoyer et de recevoir des documents. La manipulation de l'outil est simplifiée à l'extrême et ne nécessite aucune connaissance informatique, conformément au cahier des charges.

Été 2015, l'outil passe en phase 2 de son développement par la mise en place de connexions multi sites. Il est donc aujourd'hui possible d'installer les bornes en divers sites du territoire munies d'une connexion Internet suffisante. Une troisième borne a été ainsi installée en octobre 2015 dans les locaux de la Mission

Locale de Rochefort, et une quatrième est en cours d'installation au Bureau Information Jeunesse de Saint-Pierre d'Oléron dans le cadre du dispositif Garantie Jeunes.

L'outil est envisagé à l'installation dans d'autres sites comme St Denis d'Oléron, Dolus, le Gua, mais aussi la Maison des Entreprises à Chéray.

**Techniquement l'outil est à présent parfaitement opérationnel et les utilisateurs satisfaits de la facilité d'utilisation. La seule contrainte qui demeure aujourd'hui est liée à la qualité des connexions Internet des différents sites d'implantation. Problématique qui reste à traiter d'une façon plus globale pour le développement à venir de tout un ensemble d'autres outils utilisant cette technologie à l'échelle du PMO.**

## **5. Rechercher les financements de la mise en œuvre de ses actions, au service des habitants du territoire**

### **A. Les ressources financières du COBEMO**

Le COBEMO dispose en 2015 d'un budget de fonctionnement de 135 000€. Celui-ci est alimenté par différentes subventions :

- Le Pays Marennes Oléron, qui couvre 59% du budget. **Ce qui correspond pour 2015 à une participation de la Communautés de communes de l'Île d'Oléron de 53 000€, et pour la communauté de communes du bassin de Marennes de 27 000€.**
- l'Etat, au titre de la convention Comité de Bassin d'Emploi, de la labellisation Relais de Services Public et des aides à l'embauche d'Emploi d'Avenir.
- La Région, au titre de la convention Comité de Bassin d'Emploi.

**Pour l'année 2016, un complément de subvention est attendu de la Région et de l'Europe (FSE) dans le cadre de la mise en place de l'Espace Orientation. Ceci devrait permettre de diminuer un peu la part supportée par le Pays, et donc les communautés de communes pour l'année 2016.**

La multiplicité des financeurs et des dispositifs à solliciter annuellement (hors subvention reçue du Pays), et les modalités de paiement des subventions obtenues (paiement en trois fois, sur justificatifs de dépenses et bilans d'actions réalisées) engendrent un temps de travail administratif et financier conséquent, **mais qui permet d'assurer près de la moitié du financement des actions réalisées.**

**La subvention versée annuellement par le Pays a donc un effet levier indispensable à la mise en œuvre d'un service mutualisé utile à l'ensemble de la population du territoire, tout en permettant d'aller solliciter d'autres financeurs pour assurer le développement de ces services.**

### **B. Les ressources humaines du COBEMO**

L'association COBEMO emploie trois personnes, deux chargées d'accueil et une directrice.

Les chargées d'accueil ont en charge :



- L'accueil et l'orientation du public sur les services liés à l'emploi, la formation, l'insertion, au droit, aux prestations sociales. Accueil physique, téléphonique et par mail.
- La gestion des réservations et préparation logistique des espaces de bureaux, salles de formation et de réunion.
- La gestion de l'espace ressource documentaire : veille informative, organisation de l'affichage, mise en place des outils et supports d'information papier des partenaires.
- La mise à jour des supports de communication : annuaire des services ; courrier mensuel d'information aux communes, page Facebook, panneaux d'affichage.
- Gestion du planning de permanences et prise de rendez-vous des usagers, y compris en visio-guichet.
- Gérer les demandes d'information spécifiques dans le cadre d'opérations ponctuelles (forum métiers, conférences, ...).

La directrice du COBEMO a en charge

- La mise en œuvre du plan d'action décrit ci-dessus (développement de l'offre de formation ; création de l'espace orientation formation ; développement et déploiement des visio-guichets ; édition et diffusion de la newsletter entreprise ; animation du réseau partenarial du COBEMO ;...)
- Le fonctionnement opérationnel de l'association
  - L'ingénierie financière décrite ci-dessus (recherche de nouveaux financements, conventionnement avec les bailleurs, rédaction dossiers de demande de subventions, préparation dossiers de demandes de paiement et des pièces justificatives, rédaction des bilans d'activités bi- annuels, renouvellement annuel des conventions).
  - La gestion administrative et financière: enregistrement et paiement des factures et paye ; pre-enregistrement comptable ; conventionnement et suivi facturation des locataires des locaux de la MIS ; suivi du compte et plan de trésorerie.
  - Gestion des ressources humaines : entretiens annuels, plan de formation, suivi feuilles d'heures et congés, suivi congés maladie.
  - L'organisation des conseils d'administration et assemblées générales, et rédaction des procès-verbaux.
- L'élaboration de la stratégie et le développement des outils de communication (plaquette d'information, page Facebook, site Internet, relation presse, newsletter).
- La présentation de l'association, son action et ses équipements aux élus, visiteurs institutionnels, potentiels utilisateurs, ...
- La représentation du COBEMO dans diverses instances locales ou départementales responsables de l'emploi, la formation, l'insertion (Service Public de l'Emploi de Proximité, Comité Départemental de l'Accès au Droit, Service Public Régional de l'Orientation, Région Poitou-Charentes...).

## 6. Perspectives pour 2016

L'année 2016 va permettre de consolider les actions engagées et d'initier de nouveaux chantiers.

### a. Le Relais de Services Publics

Les chargées d'accueil du RSP vont poursuivre leur formation continue aux nouveaux outils et services des différents intervenants afin d'être toujours mieux à même d'orienter et accompagner les usagers.

En termes de communication, l'accent va être mis sur les visio-guichets afin de faire connaître le service au plus grand nombre et d'accroître le nombre d'utilisateurs.

La mise à jour permanente de l'annuaire des services se poursuit avec un échange renforcé avec les équipes d'accueil des mairies. Ceci permettra de mettre en place une procédure d'échanges d'informations plus systématique et donc d'accroître la fiabilité de l'information diffusée et contenue dans l'annuaire.

## **b. Espace orientation**

L'année 2016 sera consacrée à la mise en œuvre du plan d'actions de l'espace orientation tel que décrit ci-dessus. Un effort particulier de communication sera réalisé auprès du public salarié peu informé sur les ressources à sa disposition en termes d'orientation professionnelle et de formation.

La mise en œuvre d'un forum sur les métiers du numérique permettra également de sensibiliser le public aux possibilités d'emploi et d'évolutions de carrières qui sont offertes dans ce domaine encore peu connu sur le territoire.

Une réflexion est également en cours pour travailler sur une meilleure connaissance des métiers de la mer et des carrières qui y sont offertes, dans la continuité de l'opération menée en novembre 2015.

## **c. Plan d'actions**

### **a. Information**

2016 va permettre de poursuivre le développement d'outils d'information à caractère économique. Après la lettre d'information « Entreprendre en Pays Marennes Oléron », une plaquette d'information sur « qui fait quoi » en termes d'accompagnement au développement économique et à l'entrepreneuriat, et une page Facebook « Actualité économique du Pays Marennes Oléron » vont venir compléter la palette. Un projet de portail Internet à destination des entrepreneurs et acteurs du développement économique est également en cours de réflexion.

### **b. Formation**

Comme présenté ci-dessus, des formations vont pouvoir être organisées en 2016 avec des travailleurs saisonniers sur les métiers liés à l'accueil en structure hôtelière traditionnelle ou de plein air.

Cette année permettra aussi le travail partenarial d'identification des besoins et la construction de nouvelles offres de formation dans d'autres secteurs.

### **c. Nouvelles technologies**

L'année 2016 va permettre d'une part le déploiement de l'outil visio guichet dans différentes communes comme vu précédemment, afin d'en élargir l'usage et d'en démocratiser l'utilisation auprès du public.

Par ailleurs, face au constat du développement de nombreux projets utilisant les nouvelles technologies de l'information et de la communication (Visio-guichet à la MIS, télécentre et vidéo conférence à la Maison des Entreprises, Wifi Territorial par la Maison du Tourisme), et de l'absence de ressources identifiées pour accompagner les collectivités et les associations dans ce développement, le COPEMO envisage de proposer de mener une étude plus approfondie sur les besoins en accompagnement et sur les scénarios envisageables pour répondre à ce besoin.